Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 38 (1930)
Heft: 5

Artikel: Le journaliste Jean Lanteires (1756-1797)
Autor: Perrochon, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-29594

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

38me année | N° 5 | Sept.-Octobre 1930

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE JOURNALISTE JEAN LANTEIRES[1]
(1756-1797)

Ce n'est point ici une biographie selon les règles. Quelques notes seulement ; j'ai eu l'occasion de rencontrer Lanteires et son œuvre sur mon chemin ; il m'a paru que la silhouette de ce personnage méritait qu'on en évoquât le souvenir.

Jean Lanteires naquit à Lausanne en 1756, où son père, François-Placide, était apothicaire. Les Lanteires originaires du diocèse d'Uzès, étaient une famille de réfugiés, bourgeoise de Rolle dès 1776. Plusieurs de ses membres exercèrent l'art pharmaceutique. Un oncle de Jean fut apothicaire à Nyon et chirurgien de la chambre des réfugiés de Nyon et Bonmont. Son frère, apothicaire à La Vallée fut interdit en 1788.

Le père de Jean assista les médecins lausannois dans des opérations de cataracte ; il est l'auteur d'une lettre au pasteur Bertrand de Berne, secrétaire de la Société économique, avec projet pour l'établissement d'une société de médecins

[1] Communication faite à la séance de la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le 17 mai 1930.

et de chirurgiens à Lausanne, qui examinerait les capacités des nouveaux venus, interdirait les charlatans, établirait les tarifs des consultations et le prix des remèdes, ferait visiter les pharmacies par des inspecteurs... Nous trouverons chez le fils ce même esprit de recherches d'innovations utiles.

Jean se destinait à la théologie ; quand son père mourut il commençait ses études à Montpellier. Sa mère, née Jeanne-Louise Mattey, continua le commerce avec l'aide de jeunes commis. Cela n'alla pas sans mésaventures. Les manuaux en ont gardé des traces dont je dois la connaissance à l'érudition aimable de M. le Dr Eugène Olivier. Un jour, un médecin avait ordonné pour un enfant une potion de chardon béni. Au moment de servir la drogue, une personne présente eut des soupçons et empêcha qu'on s'en servît. A l'analyse cette potion achetée chez la veuve Lanteires se trouva être un composé d'acide de vitriol. La veuve et son commis rejetèrent la faute sur le commis précédent, parti depuis quelque temps déjà. En compassion pour cette veuve pauvre, chargée de huit enfants, on laissa sa boutique ouverte, mais le commis Grégoire Meylan dut passer un examen devant Tissot, le Dr d'Apples cadet et Struve, et jurer de servir le public avec toute l'application dont il était capable. D'autres commis se succédèrent chez la veuve Lanteires jusqu'au moment de la faillite. La pension de 20 batz par mois que servait aux orphelins et à leur père la Direction des réfugiés et les 6 francs mensuels de LL. EE. ne pouvaient suffir à les entretenir et à leur permettre de payer les dettes paternelles. Quand Jean fut d'âge à reprendre le pilon familial, en 1782, il s'établit à neuf. Sa carrière pharmaceutique fut brève et peu brillante. La Direction des réfugiés — il fut comme son père pharmacien des Français assistés — ne fut pas toujours satisfaite de ses services et lui reprocha sa négligence. En 1788, lors de la réduction du nombre

des apothicaires, sa boutique fut fermée, ayant été trouvée mal fournie. Comme il avait recouru contre cet arrêt, la commission réussit à obtenir des propriétaires des quatre pharmacies subsistantes de payer un dédommagement à Lanteires pour la suppression de son officine à perpétuité.

Il fut libre alors de consacrer tout son temps au journal qu'il avait fondé et à l'élaboration de ses traités divers.

* * *

Avant de s'établir apothicaire, Lanteires avait séjourné à Paris ; il y avait amassé un lot de bons mots et d'anecdotes littéraires dont certains milieux parisiens étaient prodigues alors. Il avait fréquenté les cafés littéraires, qui à cette époque n'étaient pas encore des clubs politiques, et où on discutait Cagliostro, Messmer et Beaumarchais. De ces connaissances et mystifications, Lanteires entretint à son retour un cercle d'amis, recrutés non dans la société de la Cité, encore moins dans celle de la rue de Bourg, où un simple apothicaire réfugié n'avait pas ses entrées, mais dans une petite bourgeoisie de négociants : le marchand Passerot, le libraire Durand, frais émoulus des universités allemandes ; et quelques jeunes provinciaux que leurs études retenaient à Lausanne : ainsi Develey et Jean-Daniel de Trey, deux Payernois de naissance. Lanteires était l'animateur de ce cercle ; les soirs d'hiver, en fumant des pipes, on lisait le *Journal de Paris,* l'*Esprit des Journaux,* les *Mémoires secrets* de Bachaumont, des productions des assistants. Le dimanche, on ajoutait au menu littéraire, un autre moins éthéré : des pieds de porc et du vin bourru. Ceux qui trouvaient les pieds de porc indigestes, se contentaient de châtaignes brisolées. Ce cercle subit le sort de toutes les associations de jeunes gens : la vie en dispersa rapidement les membres. Avant de

jouer le rôle politique que l'on sait, de Trey partit faire du négoce en Asie mineure. Durand mourut jeune. Passerot fut banni du Pays de Vaud pour activité révolutionnaire, il alla à Chambéry, d'où il revînt en 1798 ; son goût des liqueurs et une situation financière obérée le conduisirent au suicide. Develey poursuivit sa carrière de savant avec succès, et Lanteires, après ses déboires pharmaceutiques, se consacra au culte des Muses, ce que nous allons voir rapidement.

* * *

Sa production est abondante : plus de dix ouvrages dont plusieurs remplissent plus d'un volume.

Il débuta par un *Abrégé de l'histoire poétique,* qui eut deux éditions, et les *Confessions d'Emmanuel Figaro,* suivies d'une *Promenade à Sauvabelin.* Le premier ouvrage est une compilation sans intérêt ; les *Confessions* et la *Promenade,* tout en rappelant bien des essais de ce genre, que la vogue de Baumarchais et celle de Rousseau inspiraient, sont plus originales cependant. Lanteires prête à Figaro une fin de vie vertueuse en Suisse au milieu de « gens simples, bons et honnêtes », à Neuchâtel. Là, il fait connaissance d'un Lausannois sensible et qui fut malheureux, qui lui conte ses promenades à Sauvabelin avec sa Sophie. C'est le prétexte d'une description du Signal et de son panorama, d'une comparaison de la forêt lausannoise et de Fontainebleau. La pauvreté des habitants des fermes et leur manque d'hygiène, dont l'auteur rend les seigneurs de fiefs et les pasteurs responsables, met quelque ombre à ce tableau enchanteur qui fait songer à Gessner et à Berquin. Cet opuscule est intéressant surtout parce que montrant la conception qu'on se fit alors de la nature : nature provoquant l'extase. « A l'aspect de tant de beautés, nous voulûmes bégayer quelques rai-

sonnements, mais bientôt nous contemplâmes, nous admirâmes et dans un profond silence nous nous livrâmes à une silencieuse méditation... Pendant longtemps ce silence forcé eut un charme magique pour nous ; ces sublimes magnificences nous élevèrent vers le Créateur et alternativement nous démontrèrent et notre nullité et notre importance. » Il y a là du Pascal, souvenir des deux infinis, du Seigneux de Correvon et de son quiétisme naturiste.

Mais à cette extase se mêle une autre. La nature pour Lanteires est aussi un cadre aux sensations ; la contemplation de ses merveilles augmente la sensibilité, aiguise les sens blasés. Un Freud ou un baron Seillière, cherchant à marquer les étapes du mysticisme passionnel, trouveraient de curieuses pages chez l'essayiste lausannois. « Ivre de sensations, tout en restant (voilà du Rousseau !) innocent et vertueux, mon âme s'élevait, jettait le trouble dans mes sens et m'approchait de mon Dieu. » Ce trouble s'augmente encore en lisant telles pages des *Confessions* de Jean-Jacques et du *Voyage sentimental* de Sterne, et en contemplant « avec sérieux et naïveté » deux fauvettes amoureuses, ce qui est un prétexte à Lanteires pour donner une leçon d'histoire naturelle à la Rémy de Gourmont et pour montrer combien ces oiseaux sont heureux puisque ni les indiscrets, ni les calomnies des méchants ne viennent troubler leur plaisir.

Cet ouvrage est l'une des rares œuvres un peu personnelles de Lanteires ; et il montre que le naturisme rousseauiste eut chez nous des adeptes à la fin du XVIIIme ; si ce naturisme a joué un si petit rôle plus tard dans notre romantisme, alors qu'outre Jura un Hugo ou une George Sand en ont été pénétrés, c'est que le mouvement méthodiste du Réveil vînt le tenir en échec.

* * *

A la même époque, en 1786, le *Journal de Lausanne* est fondé [1]. Après tant de tentatives antérieures, c'est le premier hebdomadaire qui réussira à durer autant à Lausanne, et c'est bien l'ancêtre de notre presse actuelle.

Tout-y-va précieux pour qui s'intéresse à notre histoire de l'avant dernière décade du XVIIIme, aux aspirations d'une société si curieuse de sociologie et parfois de littérature.

Peu de politique. Une grande admiration pour Frédéric le Grand, « le phénomène du siècle »; guère d'allusions à la France : à peine parle-t-on d'une estampe glorifiant l'œuvre de Necker. La seule réforme bien reçue de la Révolution est la suppression des vœux monastiques et la confiscation des biens d'église. Lanteires oppose d'ailleurs aux calamités qui affligent d'autres pays, le privilège que l'on a de vivre dans le Pays de Vaud, « pays de paix et de bonheur », sous « un souverain qui daigne encourager avec tant de bonté tous les efforts de ses sujets ». Nos baillis devaient aimer lire dans le Journal de Lanteires des éloges si flatteurs de « nos très illustres seigneurs, qui, en toute occasion, donnant des preuves les plus touchantes de leurs soins paternels, pour le bonheur des peuples qui vivent sous leur heureux gouvernement ». Nous verrons que LL. EE. ne se montrèrent point ingrates et récompensèrent à plus d'une reprise ce loyalisme. Peu d'allusions à la France, des compliments à Berne, guère de mentions des cantons suisses. Une seule fois, Lanteires censure l'administration de la justice fribourgeoise. Le gouvernement de Fribourg requit de celui de Berne « qu'à l'avenir le *Journal de Lausanne* ne s'occupât plus de lui en aucune façon ». Ainsi fut fait.

[1] Sur le journal de Lanteires : Verdeil, *Histoire du canton de Vaud*, III, p. 237. — J. Chavannes, *Revue suisse*, 1841. — De Montet, *Dictionnaire historique des Vaudois et Genevois*.

Mais partout, on retrouve cet esprit d'helvétisme qui anima plus tard le doyen Bridel, le désir de plus d'unité nationale (il est même question un jour d'un costume national), de lutte contre le luxe et l'affaiblissement des mœurs. D'où une certaine méfiance peu favorable aux étrangers, et des discussions pour ou contre la création de fabriques qui risqueront de dépeupler les campagnes et de détruire une société patriarcale. Mais, le *Journal* n'est pas une suite aux discours de Rousseau ; il fait mieux ; il cherche des remèdes pratiques à des maux trop certains.

Comment lutter contre les mendiants qui envahissent Lausanne ? Comment aider les pauvres sans les encourager à la fainéantise ? Et des solutions d'être proposées, voire même essayées : fondation d'un bureau de placement, d'un établissement de filature, d'un ouvroir, d'un bureau de bienfaisance. Certaines de ces innovations n'eurent guère de succès ; aucun pauvre ne se présenta à la maison de travail. Le *Journal* cherche aussi les moyens de venir en aide à des personnes de la société dépourvues de ressources. Il préconise la création d'une caisse d'assurance-vieillesse et de rentes viagères. Plus encore, il veut lutter contre les causes du paupérisme : les maladies, en recommandant l'hygiène et divers remèdes, curieux parfois (cataplasmes de roses pour les maux d'yeux), en développant les mesures contre les charlatans et les épidémies, en réorganisant le service du traitement médical gratuit pour les indigents (il voudrait ainsi que les médecins des pauvres fassent plus de cas et d'usage de la méthode électrique en vogue en Allemagne alors). Lutte enfin contre l'alcoolisme : les ivrognes devraient être censurés publiquement et privés de leurs droits familiaux. Lanteires ne va pas jusqu'à la prohibition ; il aime les vins de nos coteaux et ne comprend pas qu'on leur préfère « le produit des froides mamelles de nos vaches » et « le thé insi-

pide ». Il est sévère pour les abstinents « à l'œil éteint, aux mines pâles et blêmes ».

Il est certain, qu'au point de vue sociologique, l'effort du *Journal de Lausanne* porte avant tout à la solution du problème que la Société économique avait depuis plusieurs années, à l'ordre du jour de son activité: le développement de l'agriculture. Que de conseils ! pour avoir de gros artichauts, pour bien élever les oies et les plumer sans les faire souffrir. Des collaborateurs zélés apportent le concours de leurs lumières. Les Berthoud van Berchem, père et fils, font part de leurs expériences pour la culture des pommes de terre, du chanvre et des prairies artificielles.

On cherche le moyen de retenir au sol les jeunes agriculteurs, qui, s'ils sont riches, rêvent de se livrer au ministère pastoral ou à des emplois municipaux, s'ils sont pauvres, éblouis par le luxe des villes, viennent y grossir les rangs des sans-travail. Il faut ennoblir aux yeux du paysan son labeur, organiser, comme le seigneur de Begnins, des fêtes d'agriculture, décerner des prix aux meilleurs cultivateurs ; donner aux enfants une bonne instruction (arithmétique, écriture, orthographe et chant), enseigner aux jeunes filles les travaux de leur sexe, éduquer les mères de famille... Le programme est vaste. Lanteires a même songé à la mévente de nos vins ; pour y porter remède, on les dégusterait, en mangeant les produits de notre sol et des truites de nos lacs, dans de grands repas publics présidés par les magistrats, et où l'on s'occuperait du bonheur de nos semblables.

Passant à la vie de société, il appuie la société de musique sacrée que le doyen Chavannes présidait le dimanche après le sermon du soir, et le « Café littéraire » de Lacombe, où sous les bustes d'Homère et de Voltaire, « le noble sorti de son donjon et le bourgeois de son atelier » pouvaient lire

les journaux et devenir de « bons citoyens ». Partie récréative encore, tant de charades, de logogriphes, d'énigmes — les mots croisés d'alors — et certaines enquêtes — déjà ! — : est-il avantageux pour la société que les femmes deviennent plus coquettes qu'elles sont ? ou, les hommes sont-ils plus propres que les femmes à exercer le métier d'accoucheur ? Ce qui est le prétexte de parler des bonnes sages-femmes dont LL. EE. dans leur vive sollicitude dotaient le Pays de Vaud.

La part de la littérature est petite dans le *Journal*. Sympathie pour le futur doyen Bridel et ses essais ; compte-rendus flatteurs des travaux de Mlle de Polier ; critiques assez vives du style de Mme de Charrière (ce qui indignait Philoppe Godet). Tendance à louer des œuvres anglaises : Ossian, comparé à Samuel Bridel, Richardson. Influence très marquée des lettres germaniques : les contes de Gellert, tant de romans allemands, dont Lanteires vante la portée moralisante, et Gessner, et d'autres encore. La France n'est représentée que par le souvenir de Rousseau, par Beaumarchais, par Bernardin de Saint-Pierre, dont *Paul et Virginie* fait « verser de douces larmes aux âmes sensibles, même sous la forme d'un opéra, où sous un dattier chargé de fruits, Paul chante « en nègre » :

Ma Zoé, si quitter case,
Adieu tout bonheur à moi...
Le jour pour moi sans lumière
Le bouquet n'a plus d'odeur ;
La nuit sommeil fuit paupière ;
Causer moi qu'avec mon cœur !

Preuve que les nègreries eurent déjà alors un certain succès chez nous.

Lanteires lui-même fut poète à ses heures et le *Journal* renferme des échantillons de son art :

Sois heureuse, ô ma chère Hortense !
C'est le premier de tous mes vœux,
Lorsque l'on aime avec constance
L'Amour est toujours vertueux.

Et ces vers écrits pour sa femme à une amie :

Malgré le froid
Je viens te fêter, chère amie,
Malgré le froid
L'Amitié réclame ses droits,
Pour couler doucement la vie,
On se visite, on reste amie.
Malgré le froid.

De ce *Journal de Lausanne* se dégage une certaine philosophie — le mot ici est prétentieux, — un certain épicurisme qui mécontenta certains lecteurs. Ainsi telle pièce de l'avocat Muller, de Genève, à une actrice. Lanteires prit le parti de son collaborateur occasionnel et vivement, d'autant plus peut-être que les actrices françaises de passage à Lausanne ne le laissaient pas, dit-on, lui-même indifférent. Un certain rationalisme, lutte contre les « préjugés » : celui que les Lausannois avaient de ne pas se marier en juin. Un anticléricalisme de réfugié, anticatholique. Il critique d'ailleurs aussi les prêches des pasteurs, si « inférieurs à l'éloquence musulmane ». En un temps où Samuel de Constant faisait jouer aux pasteurs dans ses romans des rôles peu reluisants, où l'humoriste Gaudard de Chavannes les caricaturait, Lanteires ne reconnaît du mérite qu'à Morier, de Vevey, pour avoir fondé une société littéraire dans cette ville, et surtout à Mingard, mort au château de Beaulieu, dont les articles à l'*Encyclopédie d'Yverdon* avaient fait quelque scandale.

Ce *Journal,* si varié, eut un grand succès lors de ses premiers numéros, malgré les plaisanteries sur son rédacteur qui de « ministre de la canale » voudrait devenir » notre

Emule », et l'application à Lanteires d'une épigramme contre Cadet, un des rédacteurs du *Journal de Paris,* un ancien apothicaire lui aussi :

On lisait au sacré vallon,
Un nouveau journal littéraire,
Quelle drogue, dit Apollon.
Rien d'étonnant, répond Fréron,
Il sort de chez l'apothicaire.

Des collaborateurs de talent entourent alors Lanteires. Louis Reynier, qui plus tard devait écrire des travaux importants sur les civilisations anciennes ; Develey, un savant de mérite, qui commença dans le *Journal* sa campagne de défense de la pureté de la langue française ; le chimiste Struve, le théologien un peu hétérodoxe Levade, etc. Assez vite des défections se produisent. Deyverdun, un appui de la première heure, meurt aux bains d'Aix, Bridel part pour Bâle. Le journal souffre de ces circonstances fâcheuses. Bridel, si bien intentionné pourtant, à l'égard de ce périodique, se plaint bientôt de ne trouver à sa lecture rien d'intéressant, ni de piquant. Les réclamations de lecteurs déçus se font plus nombreuses. Les journalistes eurent de tout temps de la peine à satisfaire tous leurs lecteurs, il y avait déjà alors des gens bien pénibles. Une lectrice s'indigne que le *Journal* ne donne pas la description du tombeau de Gessner ; un abonné fait fi des nouvelles littéraires ; un autre en désire davantage. Tous ces braves gens aux souhaits contradictoires ne savaient probablement pas ce qu'ils se voulaient.

Plusieurs des collaborateurs sont remplacés par d'autres, de moindre valeur, qui ne payent pas même leurs ports, et crient bien fort si leurs articles ne paraissent pas immédiatement. L'essai d'une société philanthropique et populaire dont le *Journal* aurait été l'organe et le protégé avorte. Lan-

teires avait rêvé d'une association un peu à la manière, mais sur d'autres bases, de la « Société morale » du prince de Wurtemberg, qui avait soutenu en 1766 le premier journal vaudois : *Aristide ou le Citoyen.* Les abonnés diminuent, malgré la multiplication des charades et autres amusements. Pour en gagner de nouveaux, Lanteires imagine envoyer gratuitement sa feuille aux régents du bailliage, en les priant de faire de la réclame autour d'eux. Succès les premiers mois, les régents reçoivent comme prime d'encouragement un recueil de sermons. Puis leur zèle décroit, et plusieurs même imaginent louer, contre paiement, leur exemplaire gratuit à leurs voisins et connaissances... Et beaucoup d'abonnés ne payent pas leur abonnement. Lanteires entreprend de rayer de ses listes ces oublieux. Puis, s'apercevant qu'ils sont trop, il considère leur silence comme un consentement à poursuivre... Enfin, les fonds manquent, le rédacteur découragé remet son journal à la chanoinesse de Polier, en 1792. Sous cette nouvelle direction, ce périodique prit une allure de plus en plus littéraire.

Sans doute, le *Journal de Lausanne* est inspiré de confrères de l'époque, du *Journal de Paris* en particulier ; mais cet essai intéressant reste cependant avec ses bulletins météorologiques, ses données d'état-civil, de cours du change, ses annonces, ses critiques, un curieux précurseur de nos journaux actuels.

Quant aux autres productions de ce fécond journaliste, ce sont ou des extraits de journaux : *Traité abrégé des opérations de l'Assemblée nationale, d'après le Journal de Paris,* en six volumes ; un pamphlet ; *Mon pamphlet ou précis des causes qui ont amené la Révolution en France ;* des traités de vulgarisation scientifique : *Essai sur le tonnerre,* ou pédagogiques et littéraires : *Manuel de littérature, Avis aux institutrices, Tableau de l'antiquité, Guide des traduc-*

tions d'auteurs anciens, et la *Bibliothèque d'un père de famille,* vaste tout y va, en six volumes. Ces livres sont des résumés de ses cours.

Dès la fermeture de sa pharmacie, Lanteires fait suivre son nom du titre de «professeur honoraire de belles-lettres», puis il laisse tomber « honoraire ». On l'a accusé de s'être affublé de ce grade sans y avoir droit. La légende — car c'en est une, a été mise en circulation par Jules Chavannes, qui, dans la *Revue Suisse,* parle de Lanteires revêtant « de son bon vouloir » le titre de professeur. L'expression est pittoresque, et inexacte. Les Manuaux de la Curatelle de l'Académie, aux Archives de Berne, font mention des démarches que, dépossédé de son apothicairerie, en 1768, l'ex-pharmacien fit pour obtenir le titre de «professeur honoraire de langue et belles-lettres françaises », désireux qu'il était de gagner sa vie et celle des siens, en écrivant des ouvrages littéraires et en donnant des leçons, ce qui n'aurait guère de succès, pensait-il, de la part d'un apothicaire. La Curatelle de l'Académie préavisa favorablement au Conseil pour qu'une telle demande fût agréée, afin d'augmenter le bonheur ou la chance *(Glück* a les deux sens) du demandeur. Il fut bien entendu que Lanteires n'aurait aucun siège, ni voix à l'Académie, et aucun rapport avec elle. Dans la même sséance, le 13 juin 1888, le Conseil lui accorda une gratification de 100 francs pour ses publications. En décembre de l'année suivante, le Conseil de Berne accorda encore à Jean Lanteires un subside de 150 francs pour son journal et pour des leçons données gratuitement à des élèves sans ressources. Le préavis des Curateurs de l'Académie insistait sur la conduite irréprochable de Lanteires, ses qualités d'économie et le poids de ses charges de famille. C'est donc avec raison que le « Registre des réfugiés » de Lausanne porte le 2 juillet 1788 : « Monsieur Lanteires, apothicaire de nos pauvres

ayant reçu de LL. EE. Nos Souverains Seigneurs un brevet de professeur... » [1].

Ce « docte et spectacle Notre cher et féal le Professeur Lanteires », comme l'écrit l'advoyer dans le privilège en tête de la *Bibliothèque d'un père de famille* enseignait tout ce qu'on désirait : la grammaire, la prosodie, l'orthographe, l'histoire, les sciences naturelles, la mythologie, en des cours de quatre mois, pour 24 livres par élève, et à trois classes : une de jeunes gens, une de jeunes filles et la troisième de personnes plus âgées.

A en juger d'après ses livres, les cours de Lanteires devaient être un mélange de notions hétéroclites, glanées çà et là, parfois cocasses. Son *Résumé de mythologie,* par exemple est un amas de bizarreries et se termine par une « belle épigramme » sur Didon, présentée comme étant la tante de Jézabel .

Pauvre Didon où t'a réduite
De tes maris le triste sort ;
L'un en mourant cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

Son *Avis aux institutrices,* dont le *Journal* disait grand bien — on n'est jamais mieux servi que par soi-même, — contient de curieux conseils aux pédagogues jeunes et jolies, ayant des élèves aux pères trop galants, et des indications de ce genre : comment apaiser les cris d'un enfant capricieux ? comment s'y prendre avec un écolier qui feint une indisposition ? Et tout cela, appuyé de citations copieuses, de Rousseau, de Lavater, du Père Girard, de tous ceux qui, depuis le déluge, philosophèrent sur l'éducation.

Même diversité de sources et d'inspirations dans la *Biblio-*

[1] Le doyen Bridel écrit aussi : « Lanteires obtint le titre de professeur de belles-lettres en 1788 » (Matériaux pour une histoire littéraire de Lausanne et du canton de Vaud. Manuscrits Bibl. cant., Lausanne.)

thèque d'un père de famille, où la géographie, la grammaire, l'histoire, la morale, la prosodie, la zoologie, toutes les connaissances imaginables se mêlent et se confondent. Des réflexions sur le « bonheur des sots » suivent une page consacrée aux ventriloques; des conseils aux nourrices précèdent des exemples de coutumes stupides. Et Lanteires pille abondamment l'*Encyclopédie, Bossuet, Buffon,* et beaucoup d'autres, sans le moindre esprit critique.

Ce n'est pas que ce brave homme n'ait eu parfois d'excellentes idées ! Il enseignait la géographie à l'aide de cartes, ce qui n'était pas très à la mode alors. Il illustrait ses leçons d'histoire d'estampes. Pour son cours de botanique, il avait établi un jardin botanique, au faubourg de la Barre, sur un terrain appelé Montfort, m'a dit M. G.-A. Bridel, toujours si bien renseigné de tout ce qui touche au passé lausannois. Ce jardin a laissé son nom à la propriété actuelle. Il créa aussi une sorte de musée d'histoire naturelle.

Si l'on voulait donner une vue complète de son activité considérable et désordonnée, il faudrait tenir compte des projets que Lanteires ne put réaliser : un tableau de la ville de Lausanne, son histoire, le passé de son académie, de ses familles, y compris leur chronique scandaleuse ; une encyclopédie scientifique populaire avec l'histoire des découvertes, recettes contre les maladies, explication des phénomènes naturels.

* * *

En mars 1797 Jean Lanteires mourut dans son appartement de Saint-Etienne, au second de la maison du colonel de Crousaz, cette maison où habita Alexandre Vinet et qui existe encore, diminuée d'une tranche du côté de la rue Pierre Viret. Il laissa sa veuve — il avait épousé en 1784 demoiselle Gervaine Prenleloup, de Penthaz — sans ressources,

avec un stock de son dernier ouvrage, la *Bibliothèque d'un père de famille*. Le jardin de la Barre fut vendu en faillite.

Rapidement l'oubli se fit sur ce compilateur ingénieux, qui n'avait pas eu une volonté de réalisation égale à sa curiosité et à son esprit d'entreprise. Caractère difficile, peu diplomate, ce qui explique certains de ses échecs. Il fut méconnu peut-être, il n'en faudrait pas déduire qu'il était un génie.

Ce qui subsista le plus longtemps de Lanteires dans la mémoire des Lausannois ce fut le souvenir de sa silhouette. Alors que depuis longtemps son œuvre était oubliée, des survivants du XVIIIme se rappelaient avoir vu passer dans les rues de cette ville, un petit bonhomme haut de quatre pieds, dressé sur de hauts talons rouges, portant son chapeau sous le bras, une frisure énorme à la grecque, poudrée et parfumée, un jabot et une cravate des plus amples, des manchettes empesées, des brillants et des rubans partout, et, ce qui passait pour le comble d'une élégance raffinée, ce qu'on avait admiré chez le riche et puissant M. de Voltaire, mais ce qu'on trouvait déplacé chez un pauvre folliculaire : un gigantesque manchon d'ours blanc.

Henri PERROCHON.